



Portes ouvertes au Figaro

Les rumeurs qui circulaient fin 2017 dans les couloirs du Figaro se sont donc avérées exactes. La direction de la *Société du Figaro* officialise pour cette nouvelle année un nouveau plan social, le deuxième sous l'ère Marc Feuillée !

La direction générale s'appuie donc sur les ordonnances Macron, avec l'aides des syndicats CFDT, CFE-CGC et SNJ, en présentant son plan de Rupture Conventionnelle Collective (RCC) destiné aux catégories cadres et employés.

Le groupe *Figaro* sera donc le premier groupe de médias « à expérimenter » cette loi qui facilite les suppressions d'emplois.

Quels sont les services concernés ?

Aujourd'hui, les cadres et les employés travaillant dans les services de la distribution, de la fabrication, des services généraux, des ressources humaines... et demain ?

Quel avenir pour ses services ?

La disparition ou l'externalisation.

Enfin, cerise sur le gâteau, s'il y a des embauches « pour combler certains départs », elles se feront par le biais de *Figaro Management*, la nouvelle société aux conventions collectives « à bas prix ».

Conclusion : c'est la disparition à moyen terme des conventions collectives de la presse quotidienne nationale pour les cadres et les employés du *Figaro*.

Est-ce cela les bonnes résolutions 2018 ?